



La Mairie de PUBLIER recrute

pour sa campagne de recensement de la population

17 Agents recenseurs

Descriptif de la Collectivité :

Commune dynamique, en croissance démographique de plus de 7 000 habitants, située au bord du lac Léman, entre Thonon et Evian, adossée aux montagnes du Chablais, Publier est atypique par la richesse et la variété de ses offres. Pourvue d'importantes structures sportives reconnues, notamment la Cité de l'Eau et ses centres sportif et aquatique, Publier entretient un rapport privilégié à la nature offrant plus de 130 hectares d'espaces verts, notamment en littoral du lac et de nombreux sentiers de promenades. Dotée de trois groupes scolaires, la commune compte surtout un tissu industriel et commercial diversifié et conséquent, dont la plus grosse usine de production d'eau minérale au monde. Afin d'offrir un service public de qualité, Publier emploie 150 agents communaux.

Depuis 2004, l'INSEE applique une nouvelle procédure pour recenser la population française.

Cette opération permet d'actualiser la population de chaque commune et de connaître le nombre de résidences principales, occasionnelles et secondaires ainsi que le nombre de logements vacants. Après un report en 2021, le recensement sur le territoire de PUBLIER aura lieu en janvier et février 2022.

La collectivité est responsable de la réalisation des enquêtes, pour ce faire elle recherche 17 agents recenseurs.

Chaque agent recenseur aura la charge d'un secteur composé de 250 logements environ.

Missions :

Sous la responsabilité du coordonnateur communal, vous assurez le recensement de la population du secteur qui vous est attribué. Cette mission est décomposée en trois étapes :

- Du 4 au 18 janvier 2022 : deux demi-journées de formations, préparation des notices à déposer dans les boîtes aux lettres, tournée de reconnaissance
- Du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 : collecte sur le terrain, rencontre avec le coordonnateur communal
- Du 20 février au 1 mars 2022 : classement des dossiers

Profil :

Poste ouvert à toute personne ayant un niveau d'études suffisant pour assimiler les règles du recensement.

Une bonne connaissance de la commune est exigée.

Compétences requises :

- ✓ Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue ;
- ✓ Neutralité et discrétion pour respecter la confidentialité des informations recueillies ;
- ✓ Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais.
- ✓ Grande disponibilité en journée, en début de soirée et les week-ends, avec une grande souplesse dans l'organisation du travail.

Permis B + attestation d'assurance vous permettant d'utiliser votre véhicule pour cette mission

Condition du poste :

Temps de travail et horaires : les recenseurs travaillent principalement en fin de journée et les weekends

Rémunération : 1,26 € brut par feuille de logement remplie + 1,06 € par bulletin individuel rempli + un forfait de 250 € brut pour frais de reconnaissance, formation, déplacements, téléphone et d'une prime de 200 € brut de bonne finition.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer avant le 10/12/2022, à l'attention de Monsieur le Maire de PUBLIER :
par mail : recrutement@ville-publier.fr